

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 OCT 2018

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 018-0416 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Gestionnaires des Hôpitaux et des Services de Santé pour le compte du Ministère de la Santé, session 2018.

Ce sont :

**GESTIONNAIRES DES HÔPITAUX ET DES SERVICES DE SANTÉ**

**ADMISSIBLES**

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BANGRE STEPHANE ALAIN	003702	B5243532	10/09/96
2	BENAO PAMA	005259	B1474830	31/12/90
3	KABORE OUMAROU	006343	B10080745	10/06/95
4	KAM SIE NARCISSE	002678	B7773804	31/12/96
5	KIENOU KALSORO	004724	B7423570	31/12/93
6	NAGALO BEYON	005141	B7676915	19/04/87
7	OUEDRAOGO ABDOU-RAZAAC	001199	B0937213	16/08/91
8	SOME DIOVIEL JUSTIN	005873	B4258303	19/02/86

Arrêté la présente liste à 8 noms.

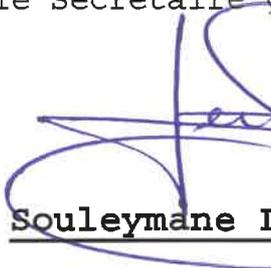
Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques complets au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après le dépôt de leurs dossiers complets validés.

**GESTIONNAIRES DES HÔPITAUX ET DES SERVICES DE SANTÉ**

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général,



**Souleymane LENGANE**